

Le M^essager

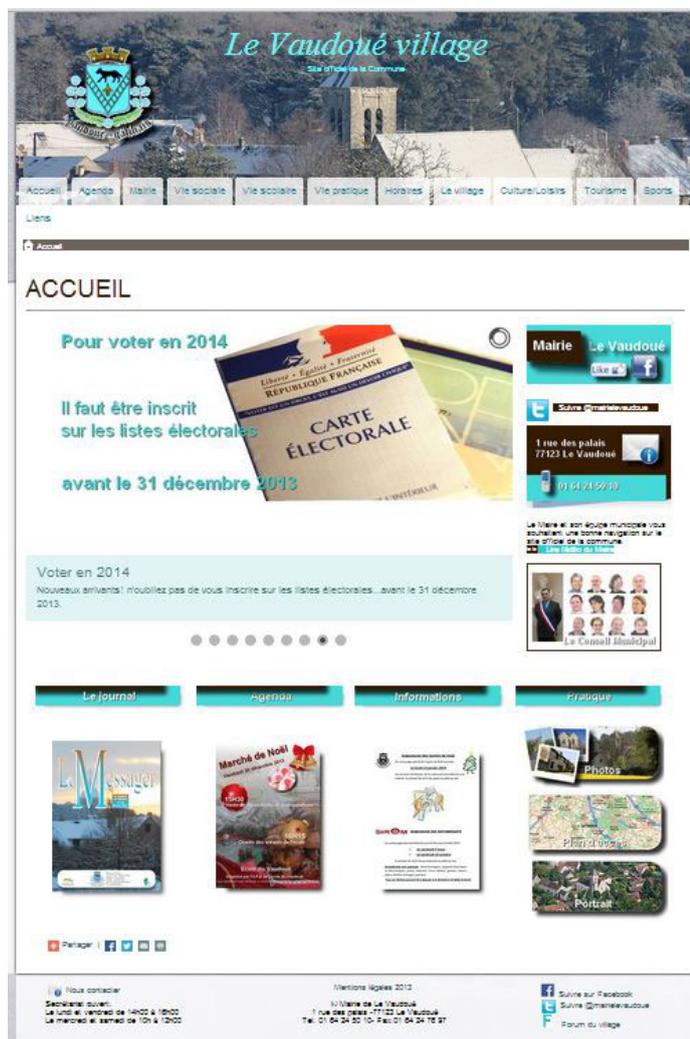
Le Vaudoué
en Gâtinais
N° 67
Janvier 2014



Mairie de Le Vaudoué
1 rue des Palais - 77123 Le Vaudoué
Téléphone : 01 64 24 50 10
Télécopie : 01 64 24 76 97
Courriel : mairie.vaudoué@wanadoo.fr
Site : www.levaudoué.fr



**L'actualité du Vaudoué
en temps réel : connectez-vous !
www.levaudoue.fr**



Vie pratique

Les dates à retenir

Ramassage des encombrants

7 mars & 10 octobre 2014

**Ramassage des containers
à déchets ménagers
(couverture marron)**

Tous les lundis

**Ramassage des containers
à tri sélectif
(couverture jaune)**

Le vendredi toutes les 2 semaines
24/01/2014 - 07/02/2014, etc.

Ramassage des déchets verts

Reprise au printemps 2014

Liste des assistantes maternelles agréées au Vaudoué

Nom marital	Prénom	Adresse	Téléphone
BONNIN	CHRISTELLE	28 RUE DU PALAIS	01-64-24-56-02
FREBAULT	SUZANNE	4 RUE DE LA VALLEE	01-64-24-51-87
HAWRYLKO	MELANIE	7 CHEMIN DE MALAQUIS	01-77-03-24-10
NARCISO	ELISABETH	15 BIS RUE DES ARDENNES	01-64-24-06-68
SOUCHET	SEVERINE	18 RUE DES ARDENNES	01-64-24-74-42

1, rue des Palais
77123 Le Vaudoué
Tél. : 01 64 24 50 10
Télécopie : 01 64 24 76 97



Mairie de Le Vaudoué

Courriel : mairie.vaudoue@wanadoo.fr

Site : <http://www.levaudoue.fr>

Ouverture au public

Lundi 14 h - 16 h
Mercredi 10 h - 12 h
Vendredi 14 h - 16 h
Samedi 10 h - 12 h

Le mot du maire

*Chères Valdéennes, chers Valdéens,
Chers amis,*

En raison de la proximité des élections et pour se conformer à la législation en la matière, ce numéro du Messager a été volontairement allégé.

A l'aube de cette nouvelle année 2014, au nom des membres du Conseil municipal, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous, ainsi qu'à tous ceux qui leur sont chers, une bonne et heureuse année. Je vous adresse tous mes vœux de santé, de réussite dans vos projets, de bonheur et d'amour partagés.

Je souhaite également adresser un message d'espoir et de sympathie à toutes les personnes qui souffrent de maladie ou de solitude ainsi qu'à celles et ceux qui luttent et se battent contre l'adversité.

Des échéances électorales majeures s'annoncent en cette année 2014. Elles offriront à toutes les personnes en âge d'exercer leur droit de vote l'opportunité de participer activement à la vie démocratique.

Les 23 et 30 mars vous élirez votre Conseil municipal, vos élus de proximité, des hommes et des femmes à votre écoute au quotidien, porteurs des projets qui contribueront à la qualité de vie dans votre commune dans les prochaines années.

Le 25 mai, en un seul tour, vous élirez les députés au Parlement européen, unique institution de l'Union européenne dont les membres sont élus directement par les citoyens et dont les pouvoirs se sont considérablement accrus depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne en décembre 2009. La composition du Parlement qui sortira des urnes sera décisive pour le devenir de l'Europe.

User de son droit de vote est le moyen le plus direct de faire entendre sa voix. Ce droit reste le levier fondamental de la démocratie, il est une chance et un privilège que nous envions plus de la moitié des habitants de la Terre.

Que cette année 2014 soit belle, entreprenante, tolérante et l'occasion de beaux moments de convivialité ausein de notre village.

Pierre Bacqué



2014 : Année électorale

Élections municipales : 23 et 30 mars 2014

Les Conseils municipaux sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct, par les citoyens français ou ressortissants de l'Union européenne, résidents des communes de France, âgés de 18 ans et plus, inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013.

Le maire et ses adjoints sont ensuite élus par le Conseil municipal lors de sa première séance.

Le mode de scrutin et le nombre de conseillers municipaux dépendent du nombre d'habitants de la commune.

Pour notre commune qui compte moins de 1000 habitants :

- Les candidatures doivent être déposées au plus tard le 6 mars à 18h en préfecture pour le premier tour et le 25 mars pour le second tour des élections.
- Le scrutin est majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les électeurs peuvent modifier les listes, panacher, ajouter ou supprimer des candidats sur une liste sans que le vote soit nul. Les listes incomplètes et les candidatures individuelles sont autorisées.
- Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat et non par liste.
- Dès le premier tour, les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et recueilli au moins un quart des suffrages des électeurs inscrits obtiennent un siège au Conseil municipal.
- Pour les sièges restants à pourvoir, un second tour est organisé avec un scrutin à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé.

Quinze Conseillers municipaux sont élus dans notre commune

Après son élection, le Conseil municipal se réunit dans les plus brefs délais pour élire en son sein le maire et ses adjoints. Le maire est élu au scrutin secret, à la majorité absolue pour les deux premiers tours de scrutin, et à la majorité relative si un troisième tour est nécessaire. Le nombre d'adjoints est fixé par le Conseil municipal et ne peut excéder 30% de ce dernier. La durée des fonctions des adjoints est liée à celle des fonctions du maire. Actuellement quatre adjoints sont élus dans notre commune.

Élections des conseillers communautaires

Pour le Vaudoué, il s'agit de désigner les deux conseillers municipaux qui siégeront au Conseil de la communauté de communes « Les Terres du Gâtinais », dont notre village est membre.

Les conseillers communautaires seront les membres du Conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau, c'est-à-dire le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux ayant obtenu le plus grand nombre de voix lors des élections municipales.



Elections européennes : un seul tour le 25 mai 2014

Le 25 mai prochain, vous élierez les députés au Parlement européen. Le Parlement européen est l'unique institution de l'Union européenne, et la seule institution supranationale au monde, élue directement par les citoyens.

Les pouvoirs des députés européens se sont considérablement accrus depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne en décembre 2009. Ces députés éliront à leur tour le président de la Commission européenne. La composition du Parlement européen sera décisive. Elle impactera directement le quotidien de tous les citoyens européens.

Le choix que vous ferez lors de l'élection influencera de manière concrète la politique de l'Union européenne. Ce choix se fera en un seul tour.

Comment s'organisent les élections européennes

Les députés européens sont élus tous les cinq ans dans tous les états membres de l'Union européenne par les citoyens européens âgés de 18 ans et plus (16 ans pour l'Autriche), inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013.

Le mode de scrutin varie selon les pays. Les élections se déroulent au niveau d'une seule circonscription nationale dans la plupart des pays.

En France, l'élection se déroule au scrutin proportionnel de liste à un tour avec parité obligatoire. La France est divisée en huit circonscriptions disposant de 3 à 13 sièges en fonction du poids de la population. La Seine-et-Marne est rattachée à la circonscription de l'Ile-de-France dotée de 13 députés européens. Les électeurs choisissent une liste qu'ils ne peuvent, en aucune façon, modifier ni dans son ordre ni dans sa composition.

Un quorum de 5% est en vigueur en France. Toute liste doit donc dépasser ce pourcentage de vote afin de pouvoir être représentée au Parlement européen.

Les pouvoirs du Parlement européen

Le pouvoir législatif

Les députés européens votent les actes législatifs avec le Conseil (Conseils des ministres des États membres). Cette procédure est appelée la codécision.

La Commission élabore une proposition de loi discutée au Parlement européen. Les députés peuvent déposer des amendements, ensuite ils votent ou rejettent la proposition. Le Conseil agit de manière similaire.

Le pouvoir budgétaire : un pouvoir décisionnaire très important

La Commission européenne élabore le projet de budget de l'Union européenne. Le Conseil donne son avis. Le Parlement européen a le pouvoir de l'approuver ou de l'amender. En cas de désaccord entre le Conseil et le Parlement européen, c'est le Parlement européen qui dispose du dernier mot.

Le pouvoir de contrôle

Le Parlement européen dispose d'un pouvoir de contrôle relativement large. Il nomme le président de la Commission européenne, approuve la composition de ses membres et peut censurer la Commission.



Carnet de famille 2013

Naissances

- Anaïs, Marie-Josée, Charline, Lydia TETARD	29/12/2012
- Emmy GAUTHIER	22/02/2013
- Lorenzo MONTESINOS	08/03/2013
- Gabriel BIEN	24/03/2013
- Alice, Loreley BOUSQUET	17/04/2013
- Jonah, Evann BAPTISTA	18/04/2013
- Javier, Jonathan, Didier, Antonio SEGURA	02/05/2013
- Keissy, Leelou MOREN	18/05/2013
- Lou-Ann, Aurélie BRIDOU	11/07/2013
- Victor, Julien, Marie MAINGOURD	23/07/2013
- Alessandro, Andréas Dorian, Jaime, Sirius FRAGOSO	03/09/2013
- Elouan PAUTROT	26/10/2013

Mariages

- Jean-Hervé, Henry, Antoine, Georges BAUDOT et Isabelle, Marie, Yvonne RECASENS	07/09/2013
- Alain, Pierre, Emile LELIEVRE et Sophie, Marie LEROY	21/09 2013

Noces d'or

- Jacky et Francine HILLAIRET DE BOISFERON	24/08/2013
--	------------

Décès

- Noëlle, Josiane LAUNAY épouse MILANDRE	03/02/2013
- Roger, Pol, Henri THEVENIN	15/03/2013
- Marie, Thérèse BARABIL	26/06/2013
- Gérard, Francis DUBOIS	03/07/2013
- Gérard, Roland, Marcel BLOT	27/11/2013
- Fernande TRUCHOT, née MERILHOU	05/12/2013

Commerces et services valdéens



PHARMACIE VIGNON

23, rue des Templiers
77123 LE VAUDOUE

Tél. : 01 64 24 75 50



INFIRMIERE

Catherine Desaintjean
77123 LE VAUDOUE

Tél. : 06 38 86 12 69 - 01 64 98 74 15



KINESITHERAPEUTE

Christophe Leroy

Tél. : 06 10 27 93 74

RELAIS DES MOUSQUETAIRES



Ouvert mar. mer. ven. sam.
7h / 12h30 - 16h / 19h
Place Pasteur jeu. 8h / 12h30
dim. 9h / 13h

CAFE - BAR "LA VALDEENNE"



33 rue des Templiers

Ouvert lun. ven. 6h / 20h
sam. 7h / 20h
dim. 7h / 13h

Tél. : 01 64 24 50 06



TAXI

Yannick Laguide

15 rue des Ardennes

Tél. : 01 60 71 86 27



TAXI

Julien Nojac

16 rue de la croix blanche

Tél. : 06 60 67 87 24



ETABLISSEMENT DELORME

Entreprise de maçonnerie

9 rue de la libération

Tél. : 01 64 24 53 95



ELECTRICITE

DEMULEC

20 rue de la croix blanche

Tél. : 06 65 12 50 73

LES PIERRES DU GÂTINAIS

Entreprise de maçonnerie



Franck Courtier

20 rue des Ardennes

Tél. : 01 64 24 58 37



TECHNISAT

Antenniste, Canalsat
Interphonie, Automatismes, portails
2 sentier des Prés

Tél. : 01 64 24 50 56

AGENCE IMMOBILIERE

Les Trois Pignons

Agence Immobilière 6 rue des Ardennes

Tél. : 01 60 71 34 39

COMMUNICATION INFOGRAPHIE - INFORMATIQUE

educom

image & communication

Tél. : 06 06 76 76 21

09 69 80 17 20



A.P.O.G.E.E

Conseil en entreprise, Formation,
vente de logiciel comptable
Chantal Calmy

21 rue de l'Ermitage

Tél. : 01 60 71 63 52

06 78 16 54 45

CREATION DE SITES INTERNET



Courriel: jmlcreation@gmail.com

Tél. : 06 79 35 58 33



LA POSTE

2 rue des Acacias

Ouvert lun. jeu. ven. sam. 9h / 12h

Tél. : 01 64 24 50 00 ou 3631

Rédaction

Commission extra-municipale de l'information :

Octave Caubet, Bernard Champion,

Jean-Pierre Desplanches, Jean-Marc Lagarde

Thierry Tixier, Brigitte Verrecchia

Directeur de la publication

Pierre Bacqué

Le village en 2013

